

# Débat d'orientation budgétaire de la commune en Conseil Municipal

## lundi 22 février.

**Point 1 :** Ce lundi 22 février, à la salle de Penanros, le Conseil municipal de Pont-Aven a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020 de la commune.

Le directeur général des services, M. Pellanda, et l'adjoint aux finances, M. Tanguy, ont présenté au Conseil ces comptes dans un contexte où malgré le déficit record de l'Etat lié à la crise sanitaire, les recettes de la commune liées aux dotations ainsi que les bases fiscales devraient être stables, et l'engagement maintenu de compenser à l'euro près la réforme de la taxe d'habitation.

Le contexte c'est aussi la relance avec un plan de 100 milliards de la part de l'Etat, de l'Europe et de la Banque des territoires et dans lequel Pont-Aven va s'inscrire et investir.

Le résultat du budget de fonctionnement 2020 est positif mais dégradé par rapport à 2019 bien que la perte des recettes (3M€) liées au contexte sanitaire (recettes du périscolaire et des terrasses) soit en partie compensée par la baisse des dépenses de fonctionnement (2.7M€). Cette dégradation est essentiellement imputée à des opérations d'ordre intégrant le déficit du lotissement Kergam au budget principal. Le maire Christian Dautel a en effet voulu purger une partie des encours sur cette année spéciale, qui ne sera pas une année de référence !

Le résultat du budget d'investissement s'est au contraire apprécié du fait de ces opérations d'ordre. M. Buchmüller, seul membre de l'opposition présent, a interrogé l'exécutif communal sur la faiblesse des investissements de voirie eu égard aux besoins. L'adjoint aux finances, M. Tanguy, a au contraire félicité les services pour leur activité en s'appuyant sur les données rapportées par l'adjoint à la voirie et aux réseaux, M. Jézégou : malgré une arrivée en responsabilité retardée par la COVID, la municipalité a réussi à augmenter de près de 20% les dépenses d'investissement (1.13 M€) par rapport à 2019 avec un effort particulier sur la voirie ! Le maire, M. Dautel, a confirmé que les besoins étaient réels sur toute la commune ainsi que la volonté forte d'investir pour rattraper un retard avéré.

L'orientation budgétaire de la commune pour l'année 2021 a été présentée par le maire. En effaçant les impacts des opérations d'ordre sur les comptes 2020, est proposée au Conseil une « reprise normale d'activité » avec une augmentation des dépenses et des recettes de fonctionnement entre 2 et 3%. Le maire présente ensuite un programme d'investissement bien rempli pour 1.6 M€ dont 354 K€ pour l'avant-dernière tranche du centre de secours, 323 K€ de voirie et réseaux, 127 K€ d'aménagement de Pontic Malo et 307 K€ pour l'espace multidisciplinaire de santé et le pôle multiservices (OT, Poste, Banque des transports, Médiathèque ...). Les projets de la commune seront développés en partenariat avec CCA et irrigués par des programmes de financement. Un emprunt compris entre 80 K€ et 90 K€ pourra être engagé, ce qui laissera intacte la capacité d'emprunt de la commune pour le phasage 2022 et 2023, avec une dette par habitant fin 2021 en dessous de 550 €.

**Point 2 :** L'adhésion et le versement d'une cotisation de 75 K€ à l'EUROPAN sur deux ans ont également été approuvés par le Conseil. Seul le groupe représenté par M. Buchmüller a voté contre arguant une prise de risque pour la commune, n'étant pas propriétaire. M. Dautel a rappelé que si la dépense devait être votée dans son entièreté, le reste à charge pour la commune ne devrait pas dépasser 20 K€. M. Tanguy a rappelé que Pont-Aven ne pouvait pas s'abstenir de profiter d'une fenêtre formidable où l'Etat et la région peuvent être porteurs à travers le plan de relance et le portage financier. M. Dautel a confirmé l'intérêt du représentant de l'Etat, M. le Préfet.

**Point 3 :** Les membres de la commission liée à la vente du bien sis 5, place Julia et présidée par le maire ont été désignés à l'unanimité par le Conseil : MM. Naour, Thuard, Cousin, Le Gac, Lebresne, Danjou, Buchmüller.

**Point 4 :** M. Glouannec et M. Jézégou, représentants de la commune au Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère (SDEF) ont présenté son rapport d'activité. La commune de Pont-Aven engagera en 2021 près de 60K€ dans l'éclairage public afin de réduire les consommations, continuer le remplacement des lampes à mercure par des leds, mettre aux normes des tableaux, moins éclairer les espaces de biodiversité comme la rivière et intégrer des commandes numériques nouvelles sur des cheminements (détecteurs, applications smartphone ...). Des projets photovoltaïques sont également à l'étude.

M. le maire remercie l'assemblée pour l'étude fastidieuse et protocolaire du premier débat d'orientation budgétaire de la mandature.